

Transcription simultanée du webinaire du 05/05 2020 Simplon Access

LE RENDEZ-VOUS DE L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE #3

A distance

MARDI 5 MAI à 14H30 - Sur ZOOM

Plus d'info : access@simplon.co



Transcription assurée par
SCOP LE MESSAGEUR
Tél. 06 40 79 08 72
contact@lemessageur.com
www.lemessageur.com



_ Bonjour à tous. Je vous propose d'attendre encore quelques minutes, voir si d'autres personnes vont se connecter, avant de commencer.

Rebonjour. Je vous propose de commencer. Avant de commencer, je précise qu'un lien permet d'avoir accès aux sous-titres. Le lien est disponible dans le chat. Par contre, n'envoyez pas vos questions dans le chat des sous-titres, mais dans celui de Zoom pour faciliter la gestion des questions.

Ceci étant dit, bienvenue dans ce rendez-vous de l'accessibilité numérique.

Simplon Access est un projet de sensibilisation et de plaidoyer pour l'accessibilité numérique qui est déployée dans les 18,19 et 20e arrondissements de Paris grâce au soutien du fonds FEDER, de la Ville de Paris...

Simplon Access, c'est un projet avec quatre actions principales.

Il y a une étude sur la prise en compte de l'accessibilité numérique par le secteur de l'ESS. Dans l'économie sociale et solidaire, si on n'a pas d'obligation légale à rendre les outils accessibles, le secteur est sensible aux questions d'inclusion.

Dans un contexte de numérisation croissante de la société, rendre ces outils accessibles me semble être une priorité.

Je reviendrai sur les résultats de cette enquête. Vous pouvez les trouver sur le site de Simplon Access.

On va retrouver les intervenants. On aura d'abord l'intervention d'Eric Gâteau, expert chez Temesis qui va nous dresser un panorama de l'accessibilité numérique.

Ensuite, on aura Anaïs, Thomas et Clara de SimplonProd. L'objectif est de comprendre l'accessibilité numérique, les normes et des règles qui encadrent la notion. C'est aussi de montrer cette accessibilité et de mettre un pied dans la pratique. Ainsi, on n'a pas qu'une approche réglementaire, on voit l'accessibilité dans une approche pragmatique et sur le long terme.

Je vais laisser la parole à mon premier intervenant. Si vous avez des questions, posez les questions sur le chat. On les posera soit au fur et à mesure, soit la fin de l'intervention d'Éric.

Éric, tu as la parole.

_ Eric Gâteau : bonjour à tous et merci de m'avoir invité.

L'objectif est de vous présenter l'accessibilité numérique, de quoi on parle. On va essayer de sensibiliser les personnes qui ne connaissent pas bien les notions que cela recouvre. C'est un terme qu'on entend parfois un peu à tort et à travers.

Pour cela, je vais partager mon écran. J'ai une présentation qui est prête. Voilà. Vous avez la présentation à l'écran.

On va donc définir ce qu'est l'accessibilité numérique et son contexte à ce jour.

Je m'appelle Éric Gâteau et je travaille chez Temesis depuis une vingtaine d'années. Nous sommes spécialisés dans la qualité des services numériques, services en ligne et accessibilité numérique.

Un bref retour historique. L'accessibilité est vraiment inscrite dans les gènes du Web. Quand Tim Berners-Lee a inventé le Web, il avait déjà inscrit cette notion dans les objectifs du Web. Je ne voulais pas ce qui est à l'écran. En gras, vous voyez que quand on parlait des utilisateurs Internet, on incluait des aptitudes physiques et mentales.

Dès ses origines, le langage et la construction technique du Web contiennent l'accessibilité numérique. Ce n'est pas direct entre les gènes et ce qu'on a à l'écran et c'est pourquoi on a besoin d'expertises, mais c'est possible. Et c'est important.

Deuxième aspect, si on vous demande ce qu'est l'accessibilité numérique, ça se définit très simplement. Là, sur le site du W3C, de la cellule qui s'occupe de l'accessibilité, on lit " que les sites Web sont conçus et développés de façon à ce que les personnes handicapées puissent les utiliser." On parle d'accessibilité numérique quand ces personnes peuvent accéder au numérique.

Quand je suis utilisateur externe, je peux interagir, mais je peux aussi contribuer. Ça peut marcher dans les deux sens.

Voilà comment on définit très simplement l'accessibilité numérique. Les personnes handicapées peuvent utiliser les services en ligne.

Ça pose une question : qui est impacté ? En premier lieu, ça va bénéficier à des personnes qui ont des déficiences sensorielles, motrices ou cognitives.

Cette classification est volontairement simplifiée. Si certains d'entre vous sont dans le monde du handicap, vous avez qu'il y a des façons de le définir qui sont plus complexes et précises. Dans notre cas, on préfère s'en tenir là pour que ce soit plus abordable et plus digeste. Nous ne sommes pas là pour la compréhension du handicap, mais pour l'accessibilité numérique.

Dans les déficients sensoriels, il y a les personnes malvoyantes, aveugle, sourde ou malentendante. Les troubles de la motricité seront concernés par l'accessibilité numérique. Et enfin, toutes déficiences cognitives ou intellectuelles. Ça peut être des déficiences complexes et lourdes ou plus communes. Une dyslexie, par exemple. Ça entre dans la classification. Les personnes dyslexiques vont avoir, peuvent avoir des problèmes face à des services en ligne.

Si pendant mon intervention vous deviez retenir une chose, ça doit être celle-là. C'est le fait que quand on parle de handicap, on a tous dans la tête des archétypes et c'est logique. C'est normal. On pense à une canne blanche ou un fauteuil roulant.

En fait, avec ce que je vous ai dit précédemment, ce n'est pas que la canne blanche ou le fauteuil roulant. Sur le site des Nations unies, on trouve une définition qui est reprise par plusieurs organismes internationaux ou nationaux : le handicap résulte de l'interaction entre des personnes présentant des incapacités et les barrières comportementales et environnementales qui font obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres.

Ça veut dire que le handicap, ce n'est pas la déficience... pardon, je bafouille. Ça veut dire que la déficience n'est pas le handicap. Le handicap, c'est l'association entre une personne qui peut avoir des déficiences et une situation.

C'est là où c'est très important. Nous, en tant que concepteur, spécialiste du Web ou fournisseur de services en ligne, on n'a pas d'impact sur la personne elle-même.

En revanche, on va avoir de l'influence sur son environnement. C'est-à-dire qu'en présentant un site Web ou un service en ligne, un service numérique accessible, on lève la barrière.

La personne aura sa déficience, mais quand elle sera sur un site Web, elle l'utilisera comme une personne qui n'a pas de déficience.

C'est une chose importante à retenir. C'est cette jonction, cette interaction entre la personne et l'environnement."

Quelques chiffres rapides.

On estime, ce sont des estimations, car il est compliqué de compter le nombre de personnes handicapées, surtout avec ce que j'ai dit, quand on dit que le handicap résulte une interaction entre une personne et son environnement. On estime qu'une quinzaine de pour cent de la population mondiale serait en situation de handicap. Cela fait environ 1 milliard de personnes dans le monde. En France, ça ferait une douzaine de millions. C'est très important.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, on a des archétypes en tête, mais on a environ 80 % des personnes en situation de handicap dont le handicap est invisible. La canne blanche, on la voit. Une personne sourde, si on la croise dans la rue, on ne le sait pas.

Tous les autres cas qui sont définis, on a des situations où le handicap est invisible.

Voilà ce que ça peut représenter et en termes de visibilité et d'invisibilité. Pour élargir un peu plus cette notion, on peut estimer également qu'on a des handicaps qui vont être temporaires ou situationnels.

Si le handicap résulte de l'interaction entre une personne et son environnement, il est évident que le jour où je me suis cassé un bras en faisant du ski, par exemple, je suis de manière temporaire et dans certaines situations, en situation de handicap.

Vous avez une photo vers la gauche d'open space ou de café Internet. On peut imaginer un environnement bruyant. Je ne serai pas en capacité de percevoir le son d'un ordinateur ou des choses comme ça.

Je vois aussi les monsieurs au milieu sur leur mobile. Ce type de situation va générer des empêchements à consulter des sites ou des services si jamais le site n'a pas été prévu on ne respecte pas les règles qui permettent de s'assurer que ces situations sont couvertes.

Ensuite, les personnes en situation de handicap peuvent également utiliser des technologies d'assistance. On appelle ça TA ou AT, en anglais.

Ce sont des solutions qui permettent de consulter et d'interagir avec les contenus numériques. Vous en avez plusieurs à l'écran.

Vous voyez par exemple le clavier qui est complètement adapté. Il va être utilisé par des personnes qui ont probablement des difficultés motrices. Ces personnes vont naviguer uniquement en clavier et ne vont pas avoir de souris, par exemple, pour déplacer le pointeur.

Plus bas, en bas de l'écran, vous avez les premiers éléments. Ce sont des contacteurs qui vont être utilisés par des gens qui vont pouvoir appuyer ou juste utiliser le joystick. Ça peut être aussi un mouthstick, un bâton qu'on a dans la bouche. La personne à côté aussi peut appuyer sur l'écran. En haut, on a le braille pour les personnes aveugles.

On a tous ces dispositifs matériels ou logiciels qui vont aider les personnes qui en ont besoin.

Je vais tenter quelque chose qui est souvent compliqué. Une démonstration.

On va aller sur le site service-public.fr et on va essayer de faire de manipulation. J'arrête le partage d'écran. Je vais partager le site Internet.

Donc je suis sur mon navigateur Firefox. Vous avez le site service-public.fr et dans la série des aides logicielles qui peuvent être utilisées, il y en a une inhérente à chaque navigateur, c'est qu'on peut agrandir la taille de l'écran.

Je vais le faire. Vous le voyez, j'ai agrandi à 200 %. Par rapport au site précédent, la présentation a été modifiée. En revanche, on a exactement la même information qui est disponible.

Vous me direz que c'est normal puisqu'on zoome. Il y a certains sites, par exemple France-Musique.fr, si on fait la même manipulation, il y a des soucis, des chevauchements, des choses qui n'étaient pas prévues lors de la conception. Ici, vous voyez le programme qui se superpose aux autres contenus.

Là, la date est un peu mangée. Ici, il manque des mots.

Voilà des éléments qui sont à contrôler et à maîtriser.

Je vais vous faire une autre démonstration. Je vais partager l'écran.

Attention, ce n'est plus moi qui vais parler. J'ai beaucoup ralenti le débit du logiciel pour permettre la transcription. Voici la démonstration.

Je vais lancer le lecteur d'écran qui va lire ce qu'il y a à l'écran.

_ " Veuillez désactiver Safari. Accueil service-public.fr."

Voilà ce que dit le logiciel.

_ "Lien, papier, citoyenneté, principale."

_ Il me dit qu'il y a un lien et la zone dans laquelle je suis. Je ne croyais pas être là. Si vous fermez les yeux, une voix vous dit que vous êtes sur un lien qui dit " papier citoyenneté ". Je peux le suivre et savoir où je vais. Je peux donc partir en arrière et remonter sur l'écran pour qu'il y ait une meilleure diversité.

_ " Recherche dans l'espace particulier. Exemple, passeport, mairie de Montreuil, avis de naissance. "

" Recherche dans l'espace particulier..."

_ C'est amusant. Zoom a mal lu la question envoyée en direct. Comme j'ai été surpris, il me semble que pour revenir en arrière, c'est shift + tab.

Je vais encore revenir en arrière pour aller sur le bouton.

_ " Sociale, santé, condensé, bouton."

_ Il me dit que c'est un bouton et " condensé ", c'est bizarre comme terme, mais c'est par opposition à "étendu".

_ "VoiceOver désactivée."

_ Je l'arrête sur cette démonstration. Je reviens à ma présentation initiale.

Voilà la démonstration. C'est pour vous montrer que l'accessibilité, ça marche. Si on prévoit le site.

_ Éric, je te coupe, car tu n'es plus en mode présentation plein écran.

_ Ah bon ? Je vais essayer à nouveau.

C'est bon ?"

On en était là. On va voir le cadre réglementaire et normatif. Depuis le 11 février 2005, en France, les sites Internet du secteur public doivent être accessibles. C'est une exigence vis-à-vis du service public. Les sites publics, collectivités territoriales et nationales.

Depuis octobre 2019, le champ a été étendu aux entreprises de mission de service public et aux entreprises privées sous condition d'un chiffre d'affaires supérieures à 250 millions d'euros en France.

Depuis 2019, ont été intégrés les sites Web, les bornes Internet, les extranets, etc. Auparavant, c'était plus flou. Là, on précise que tout ce qui est connecté est concerné.

Il faut mentionner en page d'accueil le statut de conformité et publier un schéma d'accessibilité numérique avec un plan d'action sur trois ans sur ce que l'organisme concerné va faire pour garantir l'accessibilité numérique.

Il est également prévu, même si les modalités ne sont pas encore établies, des sanctions possibles qui sont prévues de 20 000 € parents et par site. La somme est moindre pour les petites collectivités territoriales.

Le cadre normatif, technique, vient encore une fois... je vous ai parlé du W3C. Il y a un ensemble de critères. Le niveau AA a été repris par la plupart des pays dans leur législation.

Cette norme internationale a donné lieu à un référentiel d'application, le RGAA, référentiel général d'amélioration de l'accessibilité. Il est actuellement dans la version quatre. Il est proposé par la direction interministérielle du numérique.

Il contient plusieurs aspects. Évidemment, la méthode technique qui permet de vérifier la conformité, cet ensemble documentaire est dessiné aux personnes qui vont faire l'audit.

Si vous êtes managers, juriste au chef de projet, je ne vous recommande pas d'aller voir ces méthodes techniques qui seront rébarbatives.

Par contre, vous avez des explications qui reprennent des éléments à propos des exigences de la loi.

Pour terminer sur l'aspect normatif, il y a des limites. D'un côté, on a une approche par critères de succès. Et on prend le site et on vérifie si on coche bien toutes les cases de chaque critère prévu.

Par définition, une norme ne peut pas prévoir tous les cas. De l'autre côté, on a des cas d'usage, des situations avec des gens qui n'ont pas des déficiences, tout ça pour dire que le respect de la norme ne garantit pas totalement l'inclusion de tous les utilisateurs.

En revanche, c'est ce qu'on a trouvé de mieux pour l'instant. Surtout si c'est complété par des tests utilisateurs en conditions réelles où on a une articulation aspect normatif qui permet de garantir le socle réglementaire et après, avec les utilisateurs, voir quels sont les usages et améliorer ces services grâce à ces observations et ses tests d'usages qui vont inclure des personnes en situation de handicap.

En les incluant dans les tests, on va inclure le plus grand nombre possible de personnes.

Je m'aperçois que j'ai pris un peu de temps. Mais il reste quatre slides.

Pour donner des pistes méthodologiques, dans un projet, pour garantir l'accessibilité d'un service numérique, il va falloir insuffler l'expertise nécessaire à chaque étape.

La plus mauvaise façon de faire, on la fait couramment, c'est fabriquer un site, fabriquer une application et après, on vient nous voir chez Temesis ou ailleurs et on nous demande un audit d'accessibilité.

Mais on arrive alors que le projet infini. Si on a des problèmes dès les premières étapes, de la maquette graphique, par exemple, il est beaucoup plus compliqué de le corriger alors que le site est sorti. Alors que si on intervient à chaque étape avec un petit bout d'accessibilité nécessaire, on gagne en efficacité, en coût et en résultat.

C'est à garder en tête : mettre de l'accessibilité à chaque étape plutôt qu'à la fin.

Les thématiques qui sont concernées sont souvent de trois ordres : design, codes et contenus qui correspondent peu ou prou aux étapes de conception. Dès les conceptions de maquette, on va pouvoir contrôler tout ce qui est contraste, les menus qui s'ouvrent se ferment. Je ne détaille pas le reste. C'est à chaque fois qu'il faut s'en occuper.

Pour finir, les enjeux pour les organismes concernés sont très importants. Ils sont de deux ordres. On a d'abord un enjeu sociétal.

L'enjeu sociétal, ça permet l'autonomie, l'inclusion et l'égalité de toutes les personnes. C'est quelque chose qui est assez énorme de se dire qu'on peut, de cette manière, traiter à égalité et inclure les gens grâce à notre service numérique, sans discrimination.

Enfin, pour les organismes qui fournissent des services, il y a deux aspects. Premièrement, l'accessibilité va permettre de réduire les menaces en termes juridiques. Pour l'instant, en France, les plaintes n'ont pas encore abouti. Mais ça peut réduire les menaces financières si les plaintes aboutissent aussi une discrimination est constatée. Et aussi en termes d'image de marque.

D'un autre côté, il y aura des opportunités, en responsabilité sociétale, comme je l'ai dit avant. Ça peut-être commerciale et économique. Cela concerne les entreprises privées ou non, car souvent, les services numériques permettent de mieux aiguiller sur des centres d'appels ou d'éviter que des gens visitent un endroit parce qu'ils vont trouver la réponse. Ça

fait donc des économies. Et en termes de communication, car l'organisme peut communiquer en interne et en externe sur les sujets.

Pour conclure, je rappellerai ce que j'ai dit tout à l'heure d'une autre manière. Nous tous, notre responsabilité et notre opportunité, c'est de pouvoir supprimer le handicap. Si vous vous souvenez de la définition, on n'a pas d'impact sur la déficience, mais on a un impact sur l'environnement qu'on va proposer aux personnes en situation de handicap. En proposant un site accessible, on pourra avoir un traitement à égalité avec tout le monde et donc une suppression, en tout cas sur le service proposé, de ce handicap. C'est déjà quelque chose de colossal en termes de responsabilité sociétale.

Je vous remercie. Je ne sais pas si j'ai dépassé.

_ Merci, Eric. C'était très intéressant donc pas de problème si tu as dépassé le temps.

Je rebondis sur une chose que tu as dite et qui m'a semblé intéressante : on est tout un jour en situation de handicap, que ce soit un handicap situationnel, temporaire ou permanent. Donc ces mesures d'accessibilité numérique peuvent être utiles à tout le monde.

_ Tout à fait. On n'est pas obligé de penser l'accessibilité pour la fois où on va se trouver dans un champ avec un soleil couchant qui fait que s'il n'y a pas assez de contraste et qu'on ne verra pas. Pour une personne malvoyante, ce sera tous les jours qu'elle ne verra pas.

Si on ouvrait, si on parle de situation de handicap et qu'on fait abstraction des déficiences, on peut donc dire cela.

_ Merci beaucoup. On va prendre une question qui est arrivée par message, avant de passer à l'animation de prod. Est-ce qu'il existe des sites pour vérifier que son site est accessible pleinement à tout le monde ?

_ Je pense qu'on parle d'outils automatiques. La réponse courte, c'est non. La réponse moins courte, c'est non, mais...

Vérifier l'accessibilité de manière automatique, on peut vérifier, quand on prend un référentiel comme le RGAA, on peut vérifier environ au mieux une vingtaine de pour cent des critères.

De manière automatique, on peut dire que tel critère est vrai ou faux. Le RGAA contient 106 critères, 108 critères. On va en vérifier 20 et il en reste plus de 80. C'est l'ordre de grandeur.

Il y a des outils qui aident à détecter les endroits que l'humain devra vérifier. On pourra avoir un peu plus de 20 % dans ce cas. Mais l'accessibilité est très fortement dépendante du contexte d'utilisation.

Si on n'a pas le contexte, un outil automatique ne peut pas avoir ce contexte. Il peut le déduire, mais c'est beaucoup plus compliqué. Ça peut être un premier pas, ça ne peut pas être une fin en soi.

Ce n'est pas possible actuellement et à mon avis pour longtemps, encore une fois pour ces questions de contexte. Ceci dit, je serais heureux d'être aidé ou mieux et des parts des outils automatiques.

_ Merci pour cette réponse. Je propose à Clara, Thomas et Anaïs de prendre la suite.

_ Merci beaucoup.

On prend le relais pour mettre en pratique les choses qui ont été dites.

Thomas, Clara et moi, on fait partie de SimplonProd, l'agence Web solidaire de Simplon. Nous sensibilisons les structures avec lesquelles nous travaillons sur les critères d'accessibilité.

On voulait vous emmener dans une des étapes pour vous montrer comment l'accessibilité aura un impact sur nos projets, à quel moment on va la prendre en compte, car ça ne peut pas être juste un audit à la fin. Il faut penser l'accessibilité dès le départ.

On a Thomas et Clara, notre designer et Thomas qui est développeur. Ce sont des spécialistes des interfaces. Les interfaces, c'est ce que vous voyez quand vous naviguez sur le Web. Ils vous aident à repérer les bonnes pratiques de l'accessibilité.

Je vous envoie un lien sur lequel vous pouvez cliquer pour découvrir la maquette d'un jeu sur lequel il y a des erreurs d'accessibilité. Vous pouvez prendre quelques secondes pour essayer de les repérer. Ensuite, Clara prendra le relais avec Thomas pour vous aider à les trouver et pour commenter ces erreurs.

On vous laisse 20 secondes pour que vous puissiez ouvrir le lien et regarder et repérer les erreurs. Ensuite, Clara prend le relais.

C'est bon, Clara ?

_ Yes. Bonjour à tous. Je suis UX* designer, chez SimplonProd. On a ce jeu qui regroupe 7 erreurs d'accessibilité. Je n'ai pas accès aux commentaires. On va le faire en direct.

Ici, on a déjà deux erreurs. La première, c'est dans le menu, le lien actif qui est signifié uniquement par la couleur.

Un lien actif doit être signifié aussi par la forme. Que ce soient les utilisateurs en temps normal ou d'autres avec des handicaps, ça permet de se situer dans la navigation.

Ici, on a une deuxième erreur : le contraste entre le texte et le fond coloré. Le contraste est trop faible. On préconise un contraste de 3.1. et là, on est à 1.56, à peu près la moitié. Ce genre d'éléments, il faut le penser tout au long du processus de création. Et après dans le développement aussi. Mais aussi dès la création de la charte graphique.

Ici, on a l'exemple du jaune avec un texte blanc. Pour le rendre accessible, il faudrait quasiment du marron.

_ Par rapport à la question sur les outils existants pour tester l'accessibilité, il existe des outils pour certains points.

_ Effectivement, je peux aussi partager au fur et à mesure les outils qui servent.

Ici, on a un bloc texte très long. Ici, on est à 119 caractères alors qu'on devrait être à 80. L'utilisateur va vite se perdre entre les lignes. C'est pourquoi on impose la réduction de caractère sur la ligne.

Il y a des solutions pour remédier à cela : augmenter la taille de la typographie ou réduire la largeur du loch. Ici, on est à 80 caractères et c'est plus lisible.

Ce sont des choses que l'on peut retrouver, les compteurs de caractère. Ça se trouve facilement sur Internet.

Ici, on a une nouvelle erreur. " Nous vous accompagnons dans votre démarche d'accessibilité " et on a un bouton " en savoir plus" qui ne donne pas de réelle indication sur le contenu qui va suivre.

"En savoir plus", ça ne veut pas dire grand-chose. Alors que si on met " découvrir nos outils" on connaît la nature du lien qui va suivre.

Ici, sur des blocs d'équipe, on peut vouloir aller sur le LinkedIn d'untel. Et là, il manque une indication de survol.

Avec le survol qui nous indique où on va, on sait vers où le lien va tendre.

Pour les cartes, pour la rendre accessible, sa carte, on a deux alternatives. Ici, ça fonctionne au survol et au clic. Pour la rendre accessible, il faut une vue liste des résultats, car les cartes ne sont pas accessibles d'office. Après, ça peut être représenté de cette manière ou encore, on peut avoir la vue liste à côté de la vue map.

_ Ça montre bien que la plupart des obstacles qu'on peut avoir pour respecter l'accessibilité n'en sont pas nécessairement. Il existe des alternatives pour qu'on puisse nous, agences, vous donner l'expertise qu'il faut pour que le site soit accessible.

_ Pour finir, une dernière erreur dans le footer*, le plan du site. C'est un élément clé qui permet d'avoir l'arborescence dans une seule page. Ici, on a le Planning familial. On voit que c'est une page simple qui reprend les liens vers les pages et permet une navigation fluide.

L'idée était de présenter les erreurs faciles à repérer et qui peuvent parler à tous. Il y a aussi des choses qui ne sont pas forcément visibles, beaucoup. C'est là que Thomas peut nous donner des indications.

_ Thomas : effectivement, on a vu la partie lien graphique. Il y a aussi une partie qui peut être invisible de prime abord, mais qui est importante pour les personnes en situation handicapante.

On l'a vu avec Éric sur le site service-public.fr avec le menu qui était fermé et qui s'ouvrait au clic. On n'avait pas d'outils d'assistance qui disait "c'est étendu ou pas".

Pour prendre cela en compte, on se met à la place des cas d'utilisation. Par exemple, on se demande ce qui va se passer sans une souris. Ou je me mets dans la peau de quelqu'un qui ne voit pas, mais qui doit lire le site.

Un autre point important à soulever pour nous, on va avoir des éléments graphiques dans les pages qui sont considérés comme peu ergonomiques ou accessibles. Il y a la carte qu'on a l'habitude d'utiliser. Il y a aussi les carrousels d'images, des gestions de formulaires qui peuvent être plus complexes à utiliser et auxquels il faut porter une attention particulière.

_ On voulait donc vous donner ce premier aperçu, avec ce petit jeu, de comment on prend en compte l'accessibilité dans un projet Web. L'idée est de diffuser ce jeu et, pourquoi pas, le réutiliser avec vos collaborateurs ou d'autres personnes que vous voudriez sensibiliser.

Y avait-il des questions ? Laura, tu as reçu des questions ?

_ Laura : non, pas de questions. Si vous en avez, n'hésitez pas. C'était très clair. Merci à vous trois. Cette façon ludique de nous montrer les erreurs et les bonnes pratiques adoptées pour rendre un site accessible. Et merci à Éric.

On a vu quelques bonnes pratiques pour respecter l'accessibilité et favoriser l'accès d'un contenu à tout le monde. Il y en a un certain nombre et on souhaitait montrer cela à travers les événements sur l'accessibilité. On voulait aussi démystifier l'accessibilité numérique comme je l'ai dit au début.

Des questions arrivent sur le chat.

_ Thomas : je peux répondre à la question "alt". "Les infos bulles sur un lien, ça se pratique bien avec la balise alt". C'est le texte alternatif des images. On s'en sert pour décrire les images.

Les infos bulles s'écrivent avec l'attribut title.

_ "Existe-t-il des outils pour mettre en place l'accessibilité sur un site wix* ?"

_ Thomas : le problème, c'est que c'est du code généré et on n'a pas toujours la main dessus. Il y a toute une partie qu'on va pouvoir faire, mais il y a une partie sur laquelle on va être bloqué, surtout sur la génération de code.

Ces générateurs de sites essaient de les prendre en compte, mais ce n'est pas toujours le cas. Quand on génère un code et qu'on n'est pas expert dans le domaine, on a des pratiques qui ne collent pas forcément.

_ Éric : je n'ai pas grand-chose à ajouter. Les outils de conception ont des caractéristiques. Certains vont par défaut produire des sites plus ou moins accessibles.

Pour aller un peu plus loin, les outils de type Wix*, je n'ai jamais analysé ce que ça avait produit. Mais j'ai quelques doutes. Mais j'ai envie de dire qu'il n'y a pas d'outil qui va permettre d'avoir un site accessible ou pas.

Déjà, il y a des aspects non techniques. Et sur les aspects techniques, de toute façon, il vaut mieux avoir une équipe technique qui maîtrise bien l'outil de conception et qui pourra donc le tordre pour avoir des résultats plus accessibles que de prendre un outil en croisant les doigts pour qu'il fasse tout. Ça ne marche pas comme ça.

_ Merci. On a plusieurs questions concernant le fait d'avoir des outils à partager avec des ressources. On vous enverra une liste de ressources et de guides de bonnes pratiques.

On va prendre une dernière question avant de conclure : dans quel cas conseillez-vous de faire une version du site facile à lire et à comprendre ? Avez-vous une piste pour répondre ?

_ Thomas : c'est une question compliquée. Pour moi, l'accessibilité, la gestion de l'accessibilité est à prendre en compte dans tous les projets. Ce n'est pas forcément évident. La question est de savoir jusqu'où on va. Une version facile à lire et à comprendre, ça va demander des budgets. L'idée, c'est que tous devraient avoir cette version. Mais ça dépend du contexte. Ça dépend trop du contexte pour répondre facilement à la question.

_ Je les continuais sur ce que tu dis. Côté SimplonProd, je suis en général le premier contact avec les structures qui viennent nous voir pour faire un site et la première qui mentionne l'accessibilité. J'ai souvent la question de savoir jusqu'où on doit pousser l'accessibilité. On me demande aussi si je pense qu'ils doivent être labellisés.

Ça dépend de la stratégie. Le fait d'avoir un label, ça peut faire partie d'une stratégie, de la communication. Vous pouvez revendiquer ça. Ça peut être un geste politique.

Mais c'est aussi un investissement. On peut avoir des curseurs. Si tous les sites existants respectaient un niveau de bonnes pratiques, ce serait bien mieux.

Ça me permet de rebondir sur une question de Solène qui se pose la question de savoir comment on peut maintenir l'accessibilité.

Une agence va faire au mieux pour que le site soit accessible. Si vous, derrière, vous ne continuez pas à faire vivre le site de manière accessible, rapidement, il ne le sera plus. C'est important de former le contributeur, de lui donner accès à certains guides pour qu'ils puissent continuer à être accessibles.

_ Merci. Du coup, on arrive à la fin du webinaire. Je vais conclure.

Je voulais partager l'étude qu'on a réalisée à Simplon Access sur la prise en compte de l'accessibilité dans le 18,19 et 20e arrondissements.

On montre quelques résultats sur la prise en compte de l'accessibilité par le secteur avec des résultats hétérogènes. On a des résultats à 75 %. On a d'autres critères, par exemple le contraste dont parlait Clara tout à l'heure, qui est respecté à 8 % seulement.

Ces chiffres pourraient être améliorés. Et aussi par des équipes qui n'ont pas forcément des connaissances poussées en matière de programmation.

Je voulais aussi vous montrer ce site, car ça fait référence à la question des outils et des guides qui existent et qu'on a essayé de mettre dans la partie quatre " pour aller plus loin" et dans la partie " résultats", des explications par critères qui expliquent pourquoi un critère est important et qu'elles sont les impacts s'il n'est pas respecté.

Je vous invite à aller regarder ce site les résultats en vous demandant si le critère est respecté sur le site de votre structure et s'il est facile de faire des changements.

Par rapport à ce que disait Anaïs, et la question de Solène, la démarche d'accessibilité est forcément en continu, à long terme. Dès qu'on va ajouter du contenu sur son site, il faudra penser à l'accessibilité. On ne sait pas quand on aura fini. Mais on sait quand on commence la démarche.

Je vais donc conclure le webinaire là-dessus. N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez d'autres informations. Vous pouvez contacter SimplonProd ou l'agence qui a réalisé l'étude ou Temesis.

Si vous souhaitez refondre votre site ou si vous avez un projet numérique, n'hésitez pas à inclure l'accessibilité. Si vous voulez aller plus loin dans la formation à l'accessibilité numérique parmi vos équipes, Simplon et Temesis en partenariat proposent des sections de formation de quatre niveaux sur l'accessibilité numérique et l'intégration du contenu accessible.

Je vous enverrai ces informations après le webinaire. Vous aurez donc le site Simplon Access et les slides. Merci de vous être connectés. Bonne fin de journée.

_ Au revoir.

FIN